



18^e séminaire

7 et 8 juillet 2021

« Service et accès universels : comment les financer, les mettre en œuvre et les contrôler ? »

PROGRAMME

À l'invitation de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) du Sénégal

Mercredi 7 juillet 2021

13:30 GMT (15:30 CET) Présentation des réponses des membres de Fratel au questionnaire sur le service et l'accès universels

MM. Antoine SAMBA et Julien GILSON - Secrétariat exécutif de Fratel - Arcep (France)

13:45 GMT-15:45 GMT (15:45 CET-17:45 CET) Table ronde 1 - Service et accès universels : comment en connaître le coût et les financer ?

Les pays membres de Fratel ont, pour la plupart, mis en place des politiques de service ou d'accès universel. Les cadres législatifs et réglementaires régissant le service et l'accès universels propres à chaque pays permettent de fixer les modalités de financement et d'évaluation du coût du service universel.

La table ronde permettra d'aborder les différentes sources de financement possibles du service ou de l'accès universel, notamment via la contribution des opérateurs, les recettes issues de l'octroi des licences, le budget de l'Etat ou encore les prêts ou dons de bailleurs internationaux.

Par ailleurs, diverses méthodologies d'établissement des coûts permettent de constater ce qui doit être financé et s'il y a lieu de mettre en place un mécanisme de compensation du coût net du service universel. Il s'agit alors de minimiser les coûts de mise à disposition d'un tel service et de vérifier que l'opérateur chargé de mettre en œuvre le service ou l'accès universels ne bénéficie pas de subventions indues ou d'avantages non pris en compte dans l'évaluation du coût net du service universel. Les dispositifs permettant le calcul du coût net du service universel, les méthodes d'estimation des montants des subventions en cas de financement de projet ainsi que les possibles évolutions du calcul du coût en cas de changement de nature du service universel (ex : passage à un service universel haut débit) pourront être examinés. Plus généralement, le rôle et la gouvernance des régulateurs et autres acteurs impliqués (gestion de fonds de service universel par exemple) pourront être évoqués.

Président

- **M. Abdoul LY**, Directeur général - ARTP (Sénégal)

Témoignages

- **Mme Lianne LEGROS**, Directrice de la politique des réseaux de télécommunications - CRTC (Canada)

- **M. Amah Vinyo CAPO**, Directeur de l'économie, des marchés et de la concurrence - ARCEP (Togo)

- **Mme Maarit PALOVIRTA**, Directrice des affaires réglementaires - ETNO

- **M. Jérôme BEZZINA**, Spécialiste principal en économie numérique - Banque mondiale

15:45 GMT (17:45 CET) : fin de la première journée

Jeudi 8 juillet 2021

13:30 GMT-15:30 GMT (15:30 CET-17:30 CET) – Table ronde 2 : Mise en œuvre et contrôle du service et de l'accès universels

La désignation de l'opérateur ou des opérateurs en charge du service universel varie d'un pays à l'autre. Ce processus peut se baser sur des sélections de projets ou un cahier des charges précis et se concrétiser par un appel à candidature.

Les opérateurs chargés de fournir une ou plusieurs des composantes du service universel ou de l'accès universel doivent, en général, se conformer à une série d'obligations telles qu'une couverture minimale, une qualité de service minimale, l'information aux utilisateurs, l'application de tarifs sociaux...

Lors de cette table ronde, les autorités de régulation présenteront le processus de désignation des opérateurs en charge du service ou de l'accès universel dans leur pays et leurs méthodes pour contrôler les obligations liées au service et à l'accès universel. Elles pourront également échanger sur les impacts de l'évolution du concept de service universel comme l'ajout d'un service d'accès adéquat à internet haut débit (qui sera, avec l'évolution de la définition et du périmètre du service universel l'objet de la réunion annuelle), notamment sur la mise en œuvre et les mécanismes de contrôle du service universel.

Président

- **M. Charles MILLOGO**, Président-ARCEP (Burkina Faso)

Témoignages

- **M. Serge ABITEBOUL**, Membre du Collège - Arcep (France)

- **Mme Amina EL FATIHI**, Cheffe de la direction Concurrence et Suivi des opérateurs - ANRT (Maroc)

- **Mmes Sofie MADDENS**, cheffe de la division de l'environnement réglementaire et commercial et **Nancy SUNDBERG**, administratrice principale de programme - UIT-D

- **M. Mohamed ABBES**, Directeur des affaires réglementaires - Ooredoo Tunisie

- **M. Amadou KANOUTE**, Directeur exécutif - CICODEV Africa

15:30 GMT (17:30 CET) Point sur le plan d'action 2021 du réseau Fratel

- **M. Stéphane YAMEOGO**, Chef de service des infrastructures haut débit, de la téléphonie fixe et des offres de capacités - ARCEP (Burkina Faso)

15:45 GMT (17:45 CET) fin du séminaire